



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

30902  
17

E4839

UNIDEC

Centre  
RESTITUTION

11-10-1973  
12 juillet 1973  
Madrid

CRÉATION D'UN INSTITUT  
EUR LE 12 JUILLET 1973

Report final

INSTITUT MARCAIR DE L'EXBALLAGE ET

DU CONDITIONNEMENT

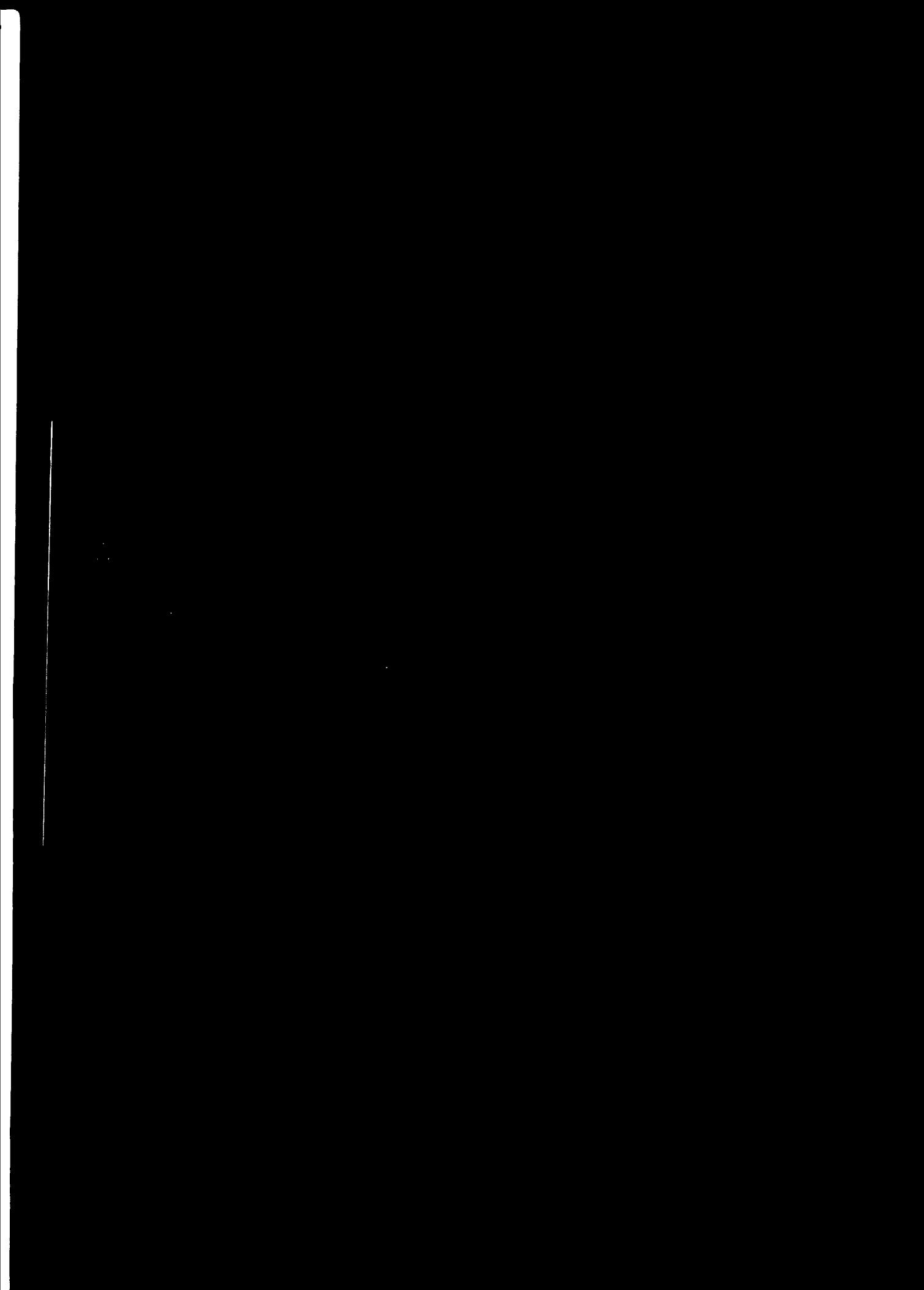
par

Dr. Luis SICRE

President de l'ICM

Madrid, mayo 1973

1d.73-4311



## TABLE

- I. Introduction
- II. Conclusions
- III. Recommandations
- IV. Circonstances économiques du Maroc qui favorisent le projet
- V. Identification des besoins
- VI. Formulation du projet
- VII. Description des activités à développer
- VIII. Structure possible de l'Institut et Services
- IX. Documentation de base
- X. Formulation du projet d'une usine pilote

## I. INTRODUCTION

- 1.1. Cette mission qui a été réalisée en faisant suite à celle de M. SOLTAN au MAROC, juin-juillet 1970 (Rapport final daté du 24 août 1970) avait un but très concret : "la faisabilité de la création de l'INSTITUT MAROCAIN DE L'EMBALLAGE ET DU CONDITIONNEMENT. Cette mission n'était donc pas exploratrice.
- 1.2. Le rapport final de M. SOLTAN qui a été pris particulièrement en considération au moment de la rédaction du projet établit par la mission. En conséquence, son rapport doit être considéré comme l'introduction de ce rapport.
- 1.3. L'O.C.E. conscient des problèmes de contrôle des produits et de leurs emballages, a dans son sein, un service de normalisation qui ne dispose pour le contrôle des emballages d'autre moyen matériel direct, ce qui fait que le contrôle des produits emballés destinés à l'exportation n'est pas aussi efficace qu'il serait souhaitable. D'où la nécessité de la création d'un INSTITUT DE L'EMBALLAGE au sein de l'O.C.E., auquel pourrait, en même temps, développer autres activités, (voir : Formulation du projet).
- 1.4. Toute la conception de l'activité développée par l'Institut de l'Emballage projetée et son laboratoire, se base sur le fait que les expérimentations marocaines s'effectuent par voie maritime et aérienne, d'où la nécessité d'étudier tous les problèmes de contamination, palpitations, marquisation ultrasonique, atmosphère saline, altitudes, pressions, etc.

## II. CONCLUSIONS

À la suite des contacts établis pendant la mission par l'expert de l'ONUDI avec l'Office de Commercialisation et d'Importation (O.C.E.), des réunions qui ont eu lieu au Ministère de l'Industrie et du Commerce à Rabat, des contacts pris avec les exportateurs, les industriels fabricants d'emballages et les utilisateurs, qui ont été perfectionnée à l'occasion des réunions de travail qui ont eu lieu les 29 mai et 1er juin 1972 à l'O.C.E. et d'après les études que la mission a réalisées sur la documentation réunie, on est à même d'établir les conclusions suivantes :

- 2.1. Il a été constaté que le développement de l'économie marocaine pour son accroissement doit se concentrer sur l'exportation, fortement promue et protégée par le Gouvernement; de plus, cela est nécessaire, car la capacité d'absorption du marché intérieur est faible, en tenant compte de la population (approximativement 16 millions d'habitants) et de son pouvoir d'achat (Revenu national annuel par habitant approximativement 1.000 Dhs); (5.02 Dhs = 1 \$). Ceci implique la nécessité de développer une série d'activités aboutissant à l'application des techniques modernes de l'emballage et du conditionnement, sans lesquelles on ne peut imaginer une exportation triomphante dans les marchés internationaux très compétitifs.
- 2.2. Toutes les autorités visitées et particulièrement l'interlocuteur officiel désigné par l'ONUDI à la mission, c'est-à-dire, l'O.C.E., ont manifesté que pour aboutir à ces résultats il faudra créer un Institut de l'Emballage.

Ce point de vue officiel a été renforcé par l'accord des industriels fabricants, des exportateurs, des utilisateurs et des associations professionnelles du secteur, lorsqu'ils dans les réunions qui ont eu lieu les 29 mai et 1er juin 1972, ont manifesté leur accord unanime sur le principe de la création dudit Institut.

A ces effets, une Commission de gestion créée au sein de l'O.C.E. qui maintient d'ores et déjà les contacts avec l'ONUDI, pour réaliser toutes les procédures jusqu'à la constitution de l'Institut Marocain de l'Emballage en fonction du projet formulé ci-joint.

- 2.3. Les services à fournir pour cet Institut ont été considérés et concrétisés dans le paragraphe VII du rapport provisoire, déjà envoyé à l'ONUDI.

- Résumé :

- 2.3.1. - Information et documentation
- 2.3.2. - Enseignement
- 2.3.3. - Services consultatifs (Assistance technique)
- 2.3.4. - Provision technique-commerciale
- 2.3.5. - Analyse, conseil et vulgarisation du matériel et manufactures d'emballages (1ère phase)
- 2.3.6. - Recherches (2ème phase)
- 2.3.7. - Publications
- 2.3.8. - Expositions
- 2.3.9. - Etudes comparatives sectorielles et similaires
- 2.3.10. - Recherches visuelles et marketing
- 2.3.11. - Administration

Ce programme d'activités et sa structure fonctionnelle a été approuvé en principe par l'O.C.E., fabricants et

utilisateurs d'emballages; il est un accord avec le projet élaboré par la mission, lequel a été aussi approuvé en principe.

- 2.4. Les activités de l'Institut seront développées lorsque le Gouvernement Marocain aura donné un accord favorable au projet, et une fois que l'ONUDI aura réalisé toute la coopération technico-financière prévue dans le projet. Donc, pour le moment, la gestion initiale pour constituer cet Institut reste entre les mains de l'O.C.E. qui consultera chaque fois que le besoin se fera sentir les entreprises et les associations présentes ou non lors des deux réunions mentionnées. (Paragraphe 2.2.).

Logiquement, le développement et l'application de l'assistance technico-financière de l'ONUDI sera réalisée en coopération avec le Gouvernement Marocain qui finalement décidera quelle sera l'entité officielle, l'organisme ou les organismes qui prendra (ont) en charge la constitution juridique finale de l'Institut. Ces relations commençant déjà au sein du l'O.C.E. Il sera décidé, une fois que la collaboration de l'ONUDI sera terminée, sous quelle forme et quantité sera la participation des entreprises privées dans les activités de l'Institut Marocain de l'Emballage et du Conditionnement (I.M.E.C.).

- 2.5. Dans l'élaboration du projet on a fixé des objectifs vastes mais pragmatiques afin d'évaluer les apports respectifs du Gouvernement Marocain et de l'ONUDI, l'export a tenu compte des circonstances suivantes :

A) - Au Maroc, il n'existe aucun Laboratoire Officiel pouvant s'attacher à ce projet, dont l'investissement pour l'équipement de contrôles s'évaluent alors en dollars US - 110.000.

B) - La formation des cadres marocains prévue à ce programme devient indispensable étant donné l'absence de spécialistes soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé.

Dans le secteur privé, les spécialistes existants travaillent déjà pour les industries d'emballage marocain, mais ils sont peu nombreux. Bien que certaines inquiétudes sur le plan technique ont été détectées on a pu apprécier sur le plan général une situation apathique; d'où la nécessité d'investir 17.000 US\$ sur trois ans pour la formation d'un personnel minimum, qui pourrait agir dans l'avenir comme une cellule génératrice de formation.

D'ailleurs, l'assistance technique des experts de l'ONUDI pendant trois ans se monte à 147.500 US\$.

C) - Néanmoins, toute l'action projetée peut se visualiser dans le cadre du plan quinquennal MAROCAIN 1974/1978, sans tenir compte d'autres sources que le Gouvernement peut mettre à la disposition de ce projet un montant égal à celui investi par l'ONUDI.

D) - La réalisation du projet promouvrira le développement de ce secteur industriel et de plus, servira à l'augmentation des exportations.

2.6. Les autorités marocaines de l'O.C.E. ont accepté que l'I.N.E.C. soit sans but lucratif mais aussi sans vocation de perte d'où la nécessité que l'Institut soit financé dans la mesure du possible par la vente de ses services soit au secteur public, soit au secteur privé, en accord avec un prototype de contrat de service élaboré par la mission pendant son séjour au MAROC.

2.7. Pour la formation du personnel, veuillez vous rappeler ce projet élaboré.

### III. RECOMMANDATIONS

- 3.1. - Que l'ONUDI, après étude du projet rédigé par la mission donne son accord.
- 3.2. - Que le Gouvernement Marocain décide la constitution d'un Institut Marocain de l'Emballage et du Conditionnement, subordonné à l'O.C.E. pour promouvoir et perfectionner la qualité des emballages et conditionnements destinés à conditionner les produits exportables.
- 3.3. - Que la mission recommande de formuler aux autorités marocaines une invitation dans le but de donner toutes les facilités possibles à l'installation d'une exposition permanente des matériaux, fabrications et machines d'emballages sous régime d'importation temporaire qui permettra d'informer le marché qui en pleine connaissance de cause pourra résoudre les problèmes d'approvisionnement en particulier pour tout ce qui concerne les machines d'emballage qui pourront être étudiées ou examinées en plein fonctionnement dans le cadre de cette exposition.
- 3.4. - La mission recommande d'inviter les autorités marocaines à prendre des contacts avec les Instituts d'emballages et les organisations et fédérations internationales du secteur afin de commencer un travail systématique de compilation, de données, d'informations et d'acquérir les textes, les revues et les cours les plus intéressants qui pourront être utilisés comme matériel initial de travail du groupe qui aura assumé la responsabilité exécutive de coopérer au développement du projet.
- 3.5. - L'export recommande que l'Institut de l'Emballage et du Conditionnement à constituer au Maroc, comme conséquence de cette mission, n'entrepremme pas la prestation de services,

ni réaliser des activités de divulgation technique ou de promotion, sans avant :

- a) avoir formé une présélection soignée des cadres de direction et exécution du dit Institut, c'est-à-dire, du personnel directif et exécutif,
- b) avoir ou une expérience suffisante et obtenir ou réuni une documentation au niveau international, le personnel exécutif et directif, afin d'éviter de prendre des décisions concernant la forme d'actuer qui pourrait impliquer des frasques initiales, ce qui définitivement au lieu de faire avancer le projet, le ferait retarder. C'est-à-dire, actuer une fois le projet définitif approuvé, au niveau du Gouvernement Marocain et de l'ONUDI.

3.6. - Également on recommande que toute action future soit maintenue dans le cadre de coopération établie entre le Gouvernement Marocain et l'ONUDI.

3.7. - L'expert considère important de sensibiliser au maximum les pouvoirs publics marocains concernés par les problèmes d'emballage et de conditionnements (exportations, commerce intérieur, santé publique, industries, douanes, transport, assurances forces armées) pour permettre à ces autorités de s'identifier avec les problèmes de l'emballage, moyennant un enseignement intensif qui permettra au pouvoir public de considérer les problèmes de l'emballage en pleine connaissance de cause.

3.8. - L'expert considère important que le personnel marocain soit formé sans délai auprès des Instituts ou Ecoles d'Emballage des pays étrangers en participant de préférence au cours de formation en usine et aux séminaires internationaux organisés par l'ONUDI.

3.9. - L'expert considère très important d'appuyer toutes initiatives qui pourront être prises par le Gouvernement Marocain pour

la réalisation d'un Congrès National ou international de l'Emballage au Maroc et/ou Exposition d'Emballage en vue de sensibiliser le secteur privé concerné (industriel, fabricants d'emballage, utilisateurs, entreprises de services), une fois l'Institut constitué dans le cadre de la coopération de l'OMSDE, établi dans le projet.  
(Chapitre 4).

#### **IV. CONSIDÉRATIONS SUR LES PROBLÈMES DE BOÎTE**

3.1. - Fondamentalement tout ce qui précède dans les paragraphes 1.3 et 1.4 du Chapitre I. de cette étude.

#### **V. ENSEIGNEMENTS DÉJÀ FAITS**

3.1. - D'après dans le rapport de M. SOLTAN, au versant 1<sup>er</sup> que je souligne les termes suivants :

##### **3.2. - a) Information et documentation**

Activité de base pour l'application & la technique de l'emballage de base en Boîte. Il existe pas dans le pays des sources systématiques et automatisées d'information et documentation sur l'emballage.

##### **3.3. - b) Standardisation**

Il n'existe dans le Royaume de Belgique uniquement les emballages.

##### **3.4. - c) Standardisation**

Il n'existe pas de l'administration officielle d'emballage ni d'autre, peuvent s'effectuer au projet, ou Boîte. Néanmoins, il y a des informations appartenant à l'administration privée peuvent être utilisées.

##### **3.5. - d) Standardisation et automatisation**

La présentation des produits automatisée et la planification de leur vente par rapport aux emballages, sont des réalisations dans les techniques et automatisées et une automatisation.

actuellement, il n'existe pas de moyen suffisante pour réaliser ces objectifs en Europe.

3.4. - e) Domination des USA

Il est indiqué dans le Chapitre VI de ce rapport.

3.5. - f) Résistance mondiale au Capitalisme

Il est acceptée par le Gouvernement suisse. L'opposition manifeste son point de vue dans le paragraphe 3.2 du Chapitre VII - ~~Introduction~~.

VI. INFORMATION DU PROJET

INTITULE DU PROJET : Développement du Projet

Titre du Gouvernement Marocain

Type : RECHERCHE MAROCAINE DE L'EMBALLAGE ET DU CONDITIONNEMENT

Projet n°. Durée du Projet : 3 ans (1974-1976)

Objectif : INDUSTRIE DE L'EMBALLAGE

Subsidiaries : RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'EMBALLAGE ET DU CONDITIONNEMENT.

Agence Gouvernementale : O.C.E. - Office de Commercialisation et d'Importation.

Ministère et entité : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Nom du financement :

Montant : 1.1.73

Montant du financement : MM 301.000,-

Montant total : MM 301.000,-

Autres : .....

Représentant du Gouvernement Marocain .....

Représentant ambassade des Etats-Unis .....

Représentant de l'ONU .....

### OBJECTIFS DU PROJET A LONG TERME

Le projet soumis a pour but, dans une période de 3 ans, de développer la technologie de l'emballage, particulièrement en ce qui concerne l'industrie et ses répercussions, qui permettront le développement de l'exportation des produits marocains.

Les conséquences de l'aboutissement de ces objectifs conduiront d'une manière immédiate et efficace à une augmentation des exportations des produits marocains; ainsi qu'à des perfectionnements de la commercialisation sur le marché intérieur, parmi lesquelles nous soulignons :

Garantie de la qualité, quantité et prix des produits, sans oublier l'aspect sanitaire qui pour la santé publique, impose un conditionnement adéquat des produits alimentaires, en permettant d'éviter des pertes et dommages dans la commercialisation extérieure et intérieure des produits marocains, pertes que nous pouvons estimer actuellement être de 4% environ du P.N.B national de l'année 1971 (14 milliards de DH).

Ainsi, ce développement technologique et industriel doit assurer une augmentation des postes de travail; augmentation pouvant satisfaire 15% au moins des nécessités d'embauche annuelle du Maroc, soit 150.000 emplois par an.

Tout ceci ne serait pas possible, sans la création d'un Institut dédié à cette spécialité qui inclura dans son travail, l'application des techniques modernes de l'emballage et du conditionnement, le contrôle de qualité des matériaux et des fabrications d'emballage à travers son laboratoire, la recherche et la diffusion de cette technologie entant un service des industriels fabriquant comme à ceux des utilisateurs et constructeurs des emballages et de son équipement; il va sans dire que

cet Institut travaillera particulièrement pour le Gouvernement et ses Institutions et Offices concernés et pour l'étude des problèmes macro-économiques généraux et sectoriels.

Il serait souhaitable que le Maroc diversifie ses exportations :

- a) en utilisant toutes les possibilités de conditionnement offertes par la technologie de l'emballage donc une diversification des produits de l'emballage et par conséquent des quantités de produits conditionnés par unité de vente.
- b) en employant l'emballage adéquat pour une bonne commercialisation, cela permet la revvalorisation du produit offert; en effet, on ajoute toujours au produit, grâce à l'emballage, une valeur industrielle et une valeur psychologique d'une bonne présentation et protection.

Plus on utilise les possibilités offertes par l'emballage, plus on a tendance à créer des marques et plus on personnalise les produits à travers la marque et le dessin de l'emballage.

- c) en diffusant la technologie de l'emballage, et les nécessités d'emploi de cet emballage non comme à son produit dans le pays, on provoque une nouvelle branche du développement industriel.
- d) en appliquant les techniques nouvelles de conditionnement et de l'emballage des produits marocains dans le marché intérieur, on donnera satisfaction aux entreprises et aux besoins du tourisme en provenance des pays développés, lorsque exigent une présentation, une protection et une garantie parfaite, surtout dans le domaine des produits alimentaires. Ce qui s'appelle "exportation industrielle".

On a pu constater la tendance existante au Maroc d'installer des libres services; la vente des produits de consommation massive ne peut être réalisée dans les libres services que pour des produits emballés.

Ces projets se coordonnent parfaitement avec le plan du Gouvernement pour renforcer l'exportation et, dans son programme de développement économique et social, particulièrement à travers l'industrialisation.

Finalement, le projet correspond parfaitement avec les activités de normalisation déjà développées à l'O.C.E. surtout pour les produits d'exportation, leurs emballages et leur conditionnement.

Le perfectionnement de ces travaux de normalisation permettra de concourir dans les très difficiles marchés internationaux.

### OBJECTIFS IMMEDIATS DU PROJET

Le projet est conçu fondamentalement, dans sa première phase, pour la divulgation technologique, la formation du personnel spécialisé et l'installation d'un laboratoire de l'Emballage; le Gouvernement Marocain contribue à ces effets dans la forme prévue aux paragraphes concernant l'aspect financier du projet dans les documents définitifs.

L'importance de la participation initiale du Gouvernement pour subvenir aux nécessités de l'Institut est de l'ordre de MMF 304.200 en accord avec le budget élaboré par la Commission de gestion de l'Institut Marocain de l'Emballage qui fut constituée le 20 mai 1972 au sein de l'O.C.E à la suite de la mission de M. SICHE envoyé par l'ONUDI, du 22 mai jusqu'au 10 juin 1972.

Les objectifs immédiats du projet sont :

1) - établir une coordination entre les différents secteurs intéressés aux problèmes de l'emballage au Maroc, notamment :

- différents services O.C.E. concernés,
- fabricants d'emballage,
- utilisateurs et associations,

établir également une évaluation et classification des industries productrices de matériaux, d'emballages et de machines d'emballage.

2) - définir les problèmes d'emballage pour la commercialisation de produits marocains, tant pour le marché intérieur que pour le marché extérieur, afin d'évaluer les déficiences possibles de la production locale et essayer de les corriger,

l'ONUDI donnera l'assistance technique et financière prévue dans le document définitif .

- 3) - Déterminer les besoins en appareils et équipement pour l'établissement du laboratoire d'emballage, de l'Institut qui sera créé, ce qui permettra la réalisation efficace des essais des matériaux et fabrications d'emballage.
- 4) - Publier des revues, des bulletins, des monographies et des rapports d'information.
- 5) - Réaliser le traitement et la diffusion de l'information et de la documentation, apparues sur ce sujet dans les publications techniques et scientifiques à l'échelle mondiale.
- 6) - Etablir l'application de l'estampille de garantie pour les emballages, en particulier pour ceux utilisés à l'exportation des produits marocains de façon à leur assurer le bénéfice de réduction sur les primes d'assurance et sur les tarifs des divers moyens de transport.
- 7) - Promouvoir les dessins structurels, fonctionnels, graphiques et esthétiques des emballages, particulièrement pour les produits de grandes valeurs intrinsèques ou ajoutées et en tous cas pour ceux de consommation massive, soit pour le marché intérieur soit surtout pour l'exportation.
- 8) - Organiser un centre technico-commercial qui pourrait servir pour des expositions et démonstrations d'emballage sous formes audiovisuelles et concrètes.
- 9) - Créer au sein de l'Institut une Ecole Technique de l'emballage en prévoyant des cours élaborés au Maroc et/ou en utilisant ceux existant dans d'autres Instituts ou organisations d'emballage.

En plus, et sans que cela soit une description limitée :

- contrôler la qualité des matériaux de conditionnement et des emballages pour l'exportation,
- contrôler la qualité des matériaux de conditionnement et des emballages importés,
- rationaliser les emballages utilisés pour le marché intérieur et le marché d'exportation,
- établir les normes expérimentales de conditionnement,
- donner des avis concernant l'octroi de licences d'importation et la production locale de matériaux de conditionnement et d'emballage,
- formuler des suggestions concernant le développement d'une industrie nationale du conditionnement,
- rassembler et diffuser des renseignements,
- fournir des services consultatifs à l'industrie,
- organiser des cycles d'études et des conférences sur le conditionnement,
- organiser des expositions et des concours d'emballage.

PLAN DE TRAVAIL

Projet d'activité	Lieu	Date de commencement et durée projetée

ACTIVITES PRÉPARATOIRES À RÉALISER PAR  
LE GOUVERNEMENT PENDANT LE DÉBUT DU PROJET

- a) Le Gouvernement devra mettre Casablanca Janvier 1974  
à la disposition de l'Institut, terrain et bâtiment nécessaires.
- b) Le Gouvernement fera le nécessaire pour apporter à l'Institut la somme de ..... nécessaire pour couvrir les frais durant le début du projet.
- c) Recrutement du personnel de l'Institut pour le début du projet.

Projet d'activité	Lieu	Date de commencement et durée projetée

REALISATION DES OBJECTIFS IMMEDIATS DU PROJET

a) Constitution du Bureau du Directeur administratif et prochain.

- 1) Formation du futur Directeur **EUROPE** 2 mois  
de l'Institut movement bourse et Février 1974  
internationale **STATS-UNIS** Mars 1974
- 2) Recrutement et formation du **CASABLANCA** 6 mois  
personnel Févr/Juillet 1974
- 3) Mise en route de l'Institut **CASABLANCA** 1 mois  
Février 1974

b) Organisation du Département Informations et Documentation.

- 1) Recrutement du responsable de **EUROPE** 3 mois  
la documentation movement Févr/Mars/Avril  
bourse internationale 1974
- 2) Recrutement et formation du **CASABLANCA** 3 mois  
personnel. Févr/Mars/Avr. 1974
- 3) Montage et vérification de **CASABLANCA** 1 mois  
l'équipement. Avril 1974

- 4) Ajustage final et mise au point définitive de l'équipement. CASABLANCA 2 mois Mai/Juin 1974
- 5) Entrée en fonctionnement normal du département CASABLANCA Juillet 1974
- c) Organisation du département de promotion.
- 1) Formation du personnel affecté à la promotion moyennant bourse internationale. EUROPE ETATS-UNIS 2 mois Févr/Mars 1974
- 2) Recrutement et formation du personnel. CASABLANCA 1 mois Mars 1974
- 3) Défis de mise en route du département. CASABLANCA 1 mois Avril 1974
- 4) Entrée en fonctionnement normal du département. CASABLANCA Mai 1974
- d) Organisation du département d'enseignement.
- 1) Formation du chef du département moyennant bourse internationale. EUROPE CANADA 2 mois Févr/Mars 1974
- 2) Recrutement et formation du personnel. CASABLANCA 1 mois Avril 1974
- 3) Montage et vérification de l'équipement CASABLANCA 2 mois Mai 1974

- 4) Début de mise en route du CASABLANCA 1 mois  
département. Juin 1974
- 5) Entrée en fonctionnement CASABLANCA Juillet 1974  
normal du département.
- a) Organisation du département de marketing et de recherche visuelles.
- 1) Formation du Chef du dépar- EUROPE 2 mois  
tement et du responsable de ETATS-UNIS Janvier/Février  
la recherche visuelle moyen- 1973  
ment tournée internationale.
- 2) Recrutement et formation du CASABLANCA 1 mois  
personnel Mars 1973
- 3) Montage et vérification de CASABLANCA 1 mois  
l'équipement Avril 1973
- 4) Ajustage final et mise au CASABLANCA 1 mois  
point définitive de l'équi- Juin 1973  
nement
- 5) Entrée en fonctionnement CASABLANCA Juillet 1973  
normal du département.

1) Organisation du déploiement de l'unité, essais et normalisa- tion.		
1) Recrutement du personnel et leur intégration à la production et aux moyens de renseignement informationnel.	8 mois	Janvier 1973
2) Recrutement et formation du <del>personnel</del> personnel	10 mois	Janvier 1973
3) Élaborage et vérification du <del>plan</del> l'équipement	12 mois	Avril 1973
4) Ajustage final et mise en place définitive de l'équi- pement	12 mois	Octobre 1973
5) Début de mise en route du déploiement	1 mois	Octobre 1973
6) Mise en fonctionnement normal du déploiement.	1 mois	Novembre 1973

**ANNEXE 2**

**ACTIVITÉS**

l'opérateur  
du Département  
de l'écologie et  
de la protection  
de l'environnement  
et du patrimoine  
naturel de la  
Région de l'Est

Il prend les  
mesures pour  
la prévention, la  
protection au plus  
grand état :

I -

- a) Département d'infra-  
structure et aménage-  
ment du territoire  
1.000
- b) Département du 1<sup>er</sup> œil  
1.000
- c) Département du 1<sup>er</sup>  
1.000
- d) Département du 2<sup>nd</sup>  
1.000
- e) Département de l'en-  
seignement et de la  
formation  
1.000
- f) Département de l'écologie  
et de la protection  
de l'environnement  
et du patrimoine  
naturel de la  
Région de l'Est  
1.000

l'assistance technique pour une analyse  
complexe dans certains domaines jusqu'à la fin du  
projet lorsque cela sera nécessaire et que le territoire n'en  
aura plus besoin.

- (c) les effets environnementaux sur la fonction de temps utile de l'adaptation des  
processus.

II - Budget Annuel

Annexe deux annexe pour le mois d'octobre  
2000 1999.

~~SECRET//LES DOCUMENTS DE LA DÉFENSE~~

1) ~~Intervention du secteur industriel~~

Mme	Prix	Date
de l'	de	
comptoir	Prix total	

a) ~~Intervention~~

~~Intervention :~~ Condition Juillet 1970 35 000

~~Responsabilité de la  
coopération du travail  
des experts sous une  
ordre et du travail à  
coopératrices en accord  
avec les délais et de la  
du plan de travail.~~

~~Intervention~~

~~Conformément générale  
de l'industrie et la  
technologie de l'indus-  
trie expérimentation mini-  
matique pour l'en-  
gagement des activités  
de l'industrie de l'in-  
dustrie.~~

b) ~~Intervention~~

~~Intervention :~~ Condition 200 000 1 000

~~Responsabilité de l'en-  
gagement, planification  
et développement  
de la coopération tech-  
nologique et des services  
de l'industrie.~~

~~Pour le personnel et  
coopérative pour assurer  
le travail au travail.~~

Formation à l'analyse :

Elle familiarise avec les aspects de l'emballage, évaluation du degré de problème de l'emballage, pour évaluer l'impact que permettra d'établir le diagnostic de ces problèmes au niveau de l'entreprise ou des groupes sectoriels de l'entreprise.

a) Formation à l'analyse

Objectifs : Connaître Novembre 1974 3 sems

la responsabilité de l'organisation, de la planification et de développement des usages d'emballage et de conditionnement.

Former le personnel moyen associé au secteur.

Formation à l'analyse :

Toute les capacités d'évaluer le degré d'appropriation des participants aux usages et connaître les usages d'emballage courants, en comparant les meilleures. L'enseignement sera réalisé par méthodes formes pratiques et formes théoriques.

Elle familiarise avec la technique de l'emballage et leurs techniques et leur instrumentation.

b) Formation à l'analyse

Objectifs : Connaître Novembre 1974 3 sems

Identification de l'organigramme de la planification et de développement des usages d'emballage des personnes et formes de leurs méthodes.

Former le personnel moyen associé pour évaluer le secteur.

Conditions à réunir :

Connaissance du fonctionnement d'un laboratoire de recherche visuelle.

a) Prévoir et réaliser un service

Mobilisation : Connaissance Octobre 1970 14 mois

Réponsabilité de la coordination du travail à réaliser par le laboratoire d'analyses et essais.

Fournir les informations qui correspondent aux besoins des industries de l'emballage et des utilisateurs.

Documenter éventuellement des modifications dans la liste d'équipement du laboratoire établir logo du projet final, en tenant compte des circonstances et des besoins particuliers du pays.

Conditions à réunir :

Il devra être familiarisé avec les travaux à réaliser par un laboratoire de recherche et essais d'emballage.

f) Formation (si nécessaire)

g) Procurement : une nécessité

h) Prévention et élimination :

(d'après la liste des besoins)

a) Formation du coordinateur	[redacted]	Novembre 1970	0 mois
b) Disponibilité de la documentation	[redacted]	Novembre 1970	0 mois
c) Disponibilité de la formation	[redacted]	Novembre 1970	0 mois
d) Raport au coordinateur	[redacted]	Novembre 1970	0 mois

- a) Rapport au ministre et  
au chef cette ville à la  
fin de l'importation.  
b) Rapport au ministre,  
et accusé et accusé  
émission.

<u>4)</u> - [REDACTED] [REDACTED] (équipement sujet à son rendez)	Leurs	La livraison	Prix en US \$
• [REDACTED] équipement à pré- senter et équipement de l'importation en accord avec la liste qui sera préparée par l'au- teur de l'importation le plus tard fin janvier 1974.	Conditionné	Mars 1974	53.000
• [REDACTED]	Conditionné	Décembre 1974	17.000
• [REDACTED]	Conditionné	Décembre 1974	20.000
• [REDACTED]	Conditionné	Décembre 1974	110.000

[REDACTED]  
[REDACTED]

(प्राचीन विद्या)  
प्राचीन विद्या का अध्ययन एवं विज्ञान  
(प्राचीन विद्या)



	Total	1974	1975	1976
Contribution à l'entretien				
24 Montants n'ayant pas été versés	200.000	50.000	50.000	100.000
25 TOTAL .....	200.000	50.000	50.000	100.000
26 Contributions à la construction				
27 Montants n'ayant pas été versés	6.000	1.500	1.700	2.000
28 TOTAL .....	6.000	1.500	1.700	2.000
29 Contributions à l'acquisition				
30 Montants n'ayant pas été versés	7.400	2.300	2.700	2.600
31 TOTAL .....	7.400	2.300	2.700	2.600
32 Contributions à l'exploitation				
33 Montants n'ayant pas été versés	350.000	100.000	100.000	100.000
34 TOTAL .....	350.000	100.000	100.000	100.000

AVANT-PROJET DU DOCUMENT  
SUR L'INVENTAIRE PARISIEN DE L'EMBALLAGE

PERSONNES NÉCESSAIRES	DESCRIPTION DU PERSONNEL	EQUIPEMENT NÉCESSAIRE
<b>1) INVENTAIRE</b>		
2 bureaux	1 Directeur (UNDP) 1 co-Directeur 1 Secrétaire bilingue anglais et français	Matériel de bureau
<b>2) INVENTAIRE DE DOCUMENTATION</b>		
1 bureau Archives	1 Chef de Département 1 Secrétaire 2 Imprimeurs 1 Commis	Matériel de bureau Matériel d'impression
(UNDP US\$ 53.000)		
<b>3) INVENTAIRE TECHNIQUE, INVENTAIRE ET NORMALISATION</b>		
2 bureaux	1 Chef de Département 3 Spécialistes diplômés 1 Secrétaire	Equipement de recherche et essais (UNDP)
(UNDP US\$ 110.000)		
Matériel de bureau		
<b>4) INVENTAIRE DE FORMATION</b>		
1 bureau	1 Chef de Département assuré par co-Directeur 1 Collaborateur (niveau supérieur) 1 Secrétaire	Matériel de bureau

**5) DÉPARTEMENT DE MARKETING ET RECHERCHE VISUELLE**

2 bureaux	1 Chef de Département assuré par Co-Directeur	Matériel de bureau
1 laboratoire	1 Technicien économiste spécialisé en publicité et marketing et familiarisé à la recherche visuelle des produits emballés	Équipement pour la recherche visuelle.

**6) DÉPARTEMENT D'ENSEIGNEMENT**

1 bureau	1 Chef de Département	Matériel de bureau
1 Salle de conférence et projections	1 Assistant	
	1 Secrétaire de Direction	Équipement audio-visuel
1 Salle d'exposition permanente	Moniteurs issus de l'industrie locale	(UNDP US\$ 17.000)
1 Archivo et Bibliothèque		
1 Salle de réunion		

**7) SERVICES ADMINISTRATIFS**

2 bureaux	1 Chef comptable	Matériel de bureau
	1 aide-comptable	
	1 Commissaire	
	1 Secrétaire	
	2 Courrières	
	Service entretien	

**8) SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

Ils seront assurés par tous les Départements.

---

VII. ~~PROGRAMME D'ACTIVITES A DEVELOPPER~~

MISSION A) - MAROC

Titre ou qualification : Directeur du projet

Durée ..... : 3 ans

Date d'initiation des travaux : Janvier 1974

Lieu ..... : CASABLANCA (avec possible déplacement dans l'intérieur du pays)

Qualifications ..... : Il sera le responsable de la coordination du travail des experts sous ses ordres et du travail à subcontracter en accord avec les délais et détails du plan de travail.

Qualification ..... : Il doit connaître avec expérience personnelle le fonctionnement d'un Institut de l'Emballage et du Conditionnement d'un ou plusieurs pays d'économie de marché libre.

Doit être titulaire supérieur, économiste, docteur ou licencié en Droit, ingénieur industriel ou économiste industriel. Il devra être familiarisé avec le fonctionnement des Fédérations, Associations Internationales dans ce secteur ou avec des Organisations similaires.

Langue ..... : Arabe et/ou français

Information de base ... : Il devra diriger et développer le projet de l'Institut Marocain de l'Emballage et du Conditionnement à constituer en accord avec l'O.C.D.E. et dans le cadre de cette Organisation.

---

ANNEXE 11 - 1974

Titre de qualification : Raport sur présentation des services d'un Institut de l'Industrie et du Conditionnement.

Durée ..... : Un mois

Date d'initiation au travail : Avril 1974

Lieu ..... : CASABLANCA (avec possible déplacement dans l'intérieur du pays)

Missions ..... : Il aura la responsabilité de l'organisation, planification et développement de la divulgation technique et des services de l'Institut. Il devra former le personnel nécessaire pour assurer le travail au Maroc.

Qualifications ..... : Il doit posséder une expérience professionnelle le fonctionnement d'un Institut de l'Industrie et du Conditionnement d'un ou plusieurs pays d'Afrique du nord et Libye.

Bon niveau théorique supérieur, économiste, docteur en sciences en droit, magistrat industriel ou économiste industriel. Il devra être familiarisé avec le fonctionnement des organisations, associations internationales dans ce secteur ou avec des organisations régionales.

Il doit être familiarisé avec les organisations de l'industrie, l'organisa-

tion des éléphants, des éléphants aux  
populations de l'Afrique, pour  
améliorer l'éléphant qui possède  
l'habileté de déguerpir de ses pré-  
dilections au niveau de l'adaptation au  
des groupes contrôlés de l'au-  
tisme.

Annexe ..... : Annexe à la Principale

Information de base ... : L'Institut Supérieur de l'Afrique  
et du Climatique dans le cadre  
son financement à travers la vente de  
ses actions et pour cela dans les  
structures d'investissement de l'Etat  
du projet afin de permettre leur  
vente au moyen de l'adaptation ad-  
quise et en particulier la promotion de  
la disponibilité dans les marchés con-  
nexion et connexions.

---

[REDACTED]

[REDACTED] Objectif de l'enseignement des techniques  
à l'université et au collégial.

[REDACTED] ..... résume cette

[REDACTED] : Février 1970

[REDACTED] ..... réalisations (une possible dépendance  
avec l'industrie du pays)

[REDACTED] ..... rapport cette réaliser une école pour  
les universités universitaires concernant des  
programmations de type pédagogique,  
offre de grande enseignement à un fonctionnement  
universitaire de l'université et du  
collégial, avec les moyens plus  
modernes et rapides, à la plupart des  
professeurs ; enseignement, en cette école  
pas possible.

[REDACTED] :  
b) deux options :

- a) Programmes d'enseignement, où l'on se  
voit enseigner les sciences pédagogiques  
avec les sciences technologiques.
- b) option enseignement à emplois.
- c) Des cours et des enseignements  
complémentaires et dans le cas précis  
cours obligé dans une autre langue  
d'après que l'étude ou le travail,  
une connaissance de la possession de  
les connaissances à une langue, avec  
les mêmes connaissances de celle.

- a) Meilleure méthode complémentaire.
- b) Équivalent et moyen nécessaire pour l'entretien.
- c) Meilleur performance.

L'impact de cette profondeur du temps de son séjour au Japon pour former par contre le 3 méthodes peuvent contribuer à l'action à développer avec l'importation, la commercialisation et l'exportation depuis le Japon, compte tenu que la méthode de l'entretien étant recommandée, dans le cas unique de faire à prendre le meilleur au système aux différentes phases de l'importation ou vente, le est l'ensemble des ces méthodes sont réalisable.

Conclusion ..... 1 L'impact de son avantage une compétition en matière d'entretien et d'entraînement et de recommandement, ayant choisi les deux méthodes et recommandé des méthodes d'entretien, ayant porté à ces méthodes, les formes et les types; il devrait recommander le programme d'entretien d'entraînement et de recommandement de l'importation fondé sur l'entraînement, ayant fait choisir une forme recommandable; il devrait également recommander le programme de formation fondé sur la formation fondamentale de l'entraînement et d'entraînement et de conseiller les meilleures méthodes et recommandations; il devrait de cette manière faire faire ce

bulletin PMS (Portuguese Information Service) d'information et de propagande - dans lesquels il fait partie soit de différentes organisations politiques, ou associations de l'opposition, ou partis politiques, ou syndicats, ou associations à la fois d'opposition et de l'Association Comintern ou l'Internationale.

[redacted] .... [redacted] à/ou propagande.

[redacted] .... 1. Celle que soit l'option à prendre lorsque pour la désignation de l'opposition, dans un pays en décolonisation, les techniques militaires de l'assassinat et du meurtre, elles doivent servir de l'assassinat systématique de ces fonctionnaires. Si ce procédé, tout au moins de désignation ou brûlage à un niveau de coordination de base ou quel niveau de travail, dans plusieurs cas, difficile. Il est dans les pays indépendants plus développés, ou ceux à certains niveaux partiellement l'assassinat est une technique de l'assassinat et le meurtre [redacted] certaines formes de police nationale, ou alors des organisations politiques à l'assassinat des postes de travail et à l'assassinat de personnes nationales et personnes étrangères, dans un certaines organisations politiques comme l'assassinat à certaines personnes, qui se réfère certaines à la participation de certaines, communautaires

• • •

en modifiant l'entourage et le mode de fonctionnement, ou bien en utilisant des technologies existantes à l'entourage de l'environnement de l'eau pour une production de l'eau dans les zones d'urbanisation.

Individuellement, l'application des technologies existantes et adaptées d'entourage et de construction sont être réalisée par les personnes ayant une formation professionnelle dans la branche des matériaux à développement rapide à faire application dans un territoire, qui doivent faire un itinéraire d'apprentissage pour elles-mêmes ou adapter une autre technologie existante, alors au final, réaliseront les expérimentations dans le fonctionnement de l'entourage.

Il faut prendre place en question que l'entourage et l'assainissement en modifiant l'entourage et la construction sont pertinents à toute cette action pour l'amélioration de la qualité dans les pays en développement.

---

**ANSWER**

- [REDACTED] : Impact sur les marchés et les échanges internationaux de l'application et du renforcement.

[REDACTED] : Taux de taux

[REDACTED] : [REDACTED]

[REDACTED] : [REDACTED] + Chiffres (avec possibilité d'ajustement pour l'application au pays)

[REDACTED] : Developpement de l'agriculture, de la pêche, de la foresterie et de l'exploitation des mines et marketing des produits en fonction de leurs caractéristiques.

[REDACTED] : L'impact sera aussi une puissante motivation du marketing des produits en fonction de leur caractère de base commercialisé; il sera aussi de plus un puissant moteur de l'industrialisation et de l'autonomisation des industries et secteurs économiques, basé sur l'application et renforcement.

[REDACTED] : Aspects réglementaires

[REDACTED] : Les modifications nécessaires des produits commerciaux, d'importation, l'application des produits aux formes commerciales diverses aux marchés des pays étrangers, leur adoption et enfin l'assurance de la protection et respect à la nature. Mise en place

soit une sorte d'ensemble en probabilité  
autant que possible, la probabilité  
réaliste, à priori, des modèles con-  
çus. La probabilité maximale pour  
établir la fonction de leur évolu-  
tion et leur conditionnement, en par-  
ticulier ce qui concerne, compte tenu de  
leur gravité, dimension, rapport geo-  
logique, orientation, niveau et légende;  
la laboratoire de recherche visuelle  
fait tout ce travail pour les appa-  
reils et méthodes dépendantes.

---

ANNEXE 2) - 1) -

Mission qualificative d'expert en laboratoires d'emballage.  
(recherches et essais).

Durée ..... : 14 mois - (14 hommes/mois)

Date d'initialisation du travail : Octobre 1974

Lieu ..... : CASABLANCA (avec possible déplacement dans l'intérieur du pays).

Qualifications ..... : Responsabilité de la coordination du travail à réaliser par le laboratoire d'analyses et essais. L'expert devra fournir les informations qui correspondent aux besoins des industries de l'emballage et des utilisateurs. Il devra soumettre éventuellement des modifications dans la liste d'équipement du laboratoire, établie lors du projet final, en tenant compte des circonstances et des besoins particuliers du pays.

Qualifications ..... : Il doit être titulaire supérieur, Ingénieur industriel, économiste industriel, chimiste ou similaire; il devra être familiarisé surtout avec les essais physique-chimiques des matériaux et des manufactures d'emballage et de conditionnement. Compte tenu de la diversité de ceux-ci, on prévoit l'intervention de 4 experts différents

dans les périodes de temps signalées dans la formation du projet dont les spécialités seraient :

- 1) bois, papier et carton;
- 2) verre;
- 3) fer-blanc et aluminium;
- 4) plastiques.

Dans ce sens, cette activité II) peut être considérée comme dédoublée dans 4 activités pour 4 experts d'après les matériaux décrits, avec décision de leur travail et leur temps durant les 14 mois prévus et dans la période triennale, d'après description parafée dans la formulation du projet.

Languages..... : arabe et/ou français

Information de base ... : L'Institut Marocain de l'Emballage et du Conditionnement doit avoir son propre laboratoire pour pouvoir réaliser, en particulier, les essais physico-chimiques des matériaux et des manufactures d'emballage et du conditionnement, notamment pour vérifier leur correspondance avec les normes et spécifications des pays auxquels les marchandises sont destinées, en particulier ceux de la C.E.E. L'Institut pourra de même utiliser autant que possible les installations pour réaliser des essais déjà existantes dans l'industrie marocaine productrice de maté-

riques et des manufactures d'emballage et du conditionnement, ou d'autres laboratoires, officiels, pour réduire l'investissement de l'équipement, au minimum indispensable.

VIII. ~~STRUCTURE JURIDIQUE DE L'INSTITUT MAROCAIN DE L'ENVERSAGE ET DU GOUVERNEMENT DE SES SERVICES.~~

La structure juridique de l'Institut est un thème à résoudre par le Gouvernement Marocain. L'opinion de l'expert est que l'Institut doit demeurer attaché le plus possible à l'I.O.C.B. tenant compte des fonctions de cet organisme.

En ce qui concerne les services de l'Institut, indépendamment de ce qui est rédigé dans ce projet définitif, l'expert se rapporte à ce qui est déjà rapporté dans le rapport provisoire concernant ce point : (Chapitre VII du rapport avancé, Considération, le 10 Juin 1972 et en particulier, paragraphe 7.3.), n'ayant plus rien à ajouter sur ce point.

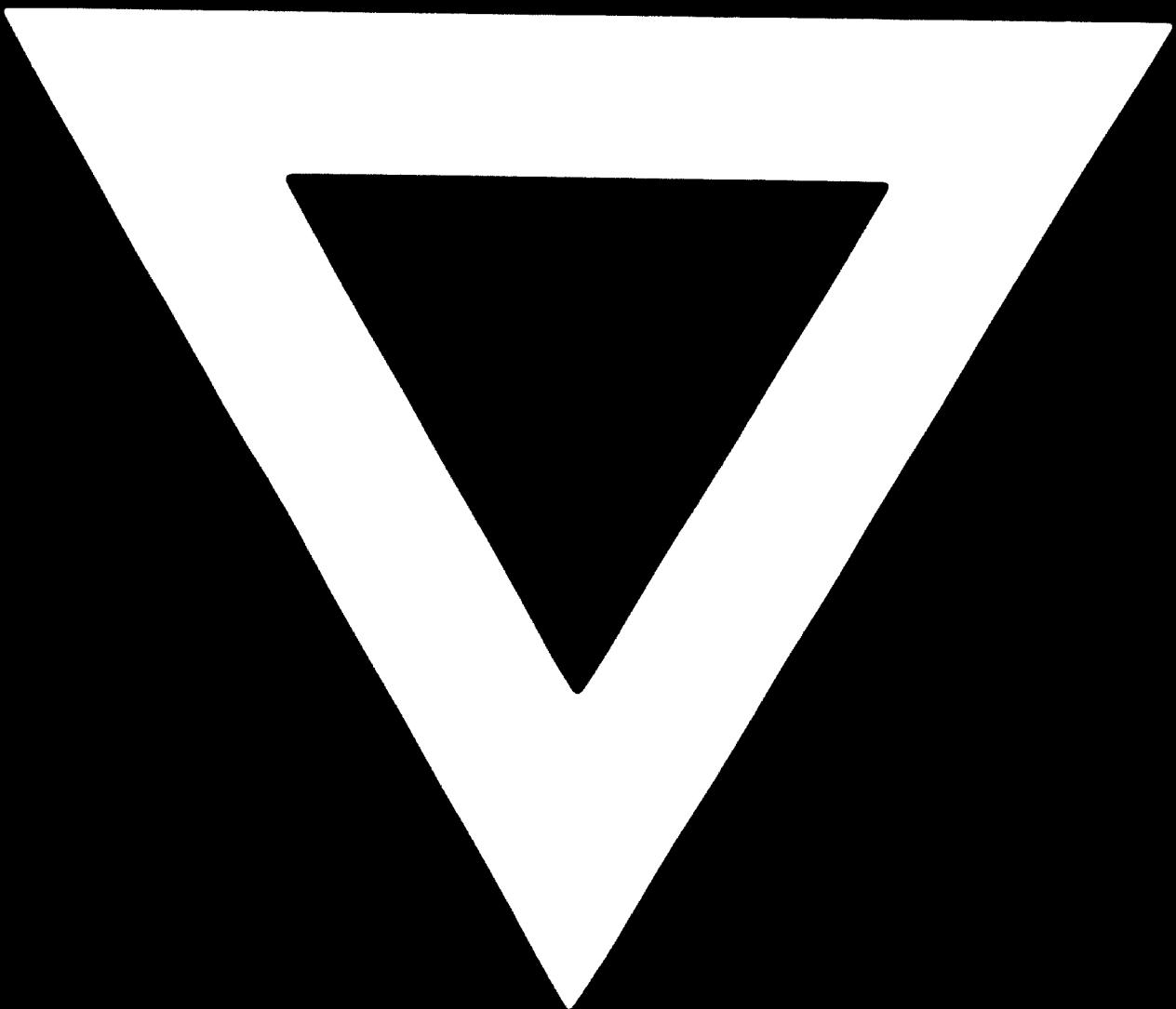
IX. DOCUMENTATION DE BASE.

La documentation de base fut livrée par l'expert aux autorités de l'O.C.E., pendant le cours de sa mission; elle est détaillée dans les annexes du rapport provisoire, déjà fourni. La répétition n'est pas nécessaire.

X. FORMULATION D'UN PROJET D'USINE PILOTE.

Telle qu'elle a été parfaitement commentée dans le communiqué n° 2 de l'Interoffice Memorandum, ref: OA-220 NOR (15) du 3 octobre 1972, de M. S. Gobov, cette proposition dépeignait les attributions de l'expert et il était mentionné le projet d'une usine pilote, dans le rapport provisoire, prenant comme base la proposition établie par la mission réalisée par M. Alexander Soltan, au Maroc, pendant le mois de juillet de 1970, (voir son rapport daté du 24 août 1970, pag. 5, paragraphe 2.1.2.2.).

En réalité et prenant en considération l'observation faite dans ledit Interoffice Memorandum, l'expert considère qu'il n'y a pas besoin de reconsidérer cette question. Néanmoins, et à titre de collaboration additionnelle et compte tenu de l'information réunie par l'expert, plus tard, lors de sa mission, il considère que quant à l'établissement d'une usine pilote, il serait convenable de l'orienter vers le conditionnement au compte de tiers, c'est-à-dire, une usine de "conditionner à façon" par la diversité de techniques, équipement et méthodes y compris, ce qui est, on l'a vu, une synthèse notable pour tout pays en développement. L'expert croit que la réalisation d'un tel projet doit être l'objet d'une mission spéciale de l'ONU au Maroc.



76. 02. 13